

PRIX Anylam Pharmaceuticals 2022 sur les Maladies Rares

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2022

Anylam Pharmaceuticals s'associe à la Fondation Maladies Rares afin de récompenser un projet innovant dans le domaine des maladies rares par une subvention de 20 000 €.

La Fondation Maladies Rares a pour mission d'accélérer la recherche sur toutes les maladies rares et soutient des projets de recherche académique en sciences biomédicales et en sciences humaines et sociales.

Le Prix distinguera un chercheur confirmé, responsable scientifique d'une équipe rattachée à un organisme de recherche français, contribuant par ses recherches à des avancées majeures dans le domaine des maladies rares.

Le montant du Prix sera affecté à la poursuite des travaux de cette équipe.

Le Lauréat sera désigné par le Conseil Scientifique de la Fondation Maladies Rares.

Le projet devra porter sur l'un ou les deux thèmes suivants :

- **Projet translationnel développant une approche d'ARN interférence et utilisant un modèle animal ou cellulaire exprimant la pathologie visée.**
- **Vectorisation innovante d'ARN interférents ciblant un organe ou un tissu.**

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Page de garde : nom, prénom, titres et date de naissance du demandeur. Titre et affiliation de l'équipe de recherche (INSERM, CNRS, Université *etc.*).
2. *Curriculum vitae* du candidat incluant la liste de ses publications.
3. Les cinq meilleures publications de son équipe sur la période de 2018 à 2021.
4. Un texte de quatre pages maximum (simple interligne, police Arial 11), sans annexe, décrivant les principales découvertes de l'équipe, le programme de recherche pour les deux années à venir, ainsi que l'utilisation du prix dans le cadre de ce programme.
5. Un résumé grand public (1500 caractères)

Les dossiers doivent être envoyés **sous format pdf** par voie électronique uniquement avec la mention « **Prix Anylam** » à l'adresse suivante : aap-bio@fondation-maladiesrares.com

Les résultats seront communiqués fin avril 2022 et le prix sera remis lors du Colloque Scientifique Annuel de la Fondation Maladies Rares, le 31 mai 2022.